

Information des Publics VAE CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Intitulé du Diplôme CAP - Accompagnant éducatif petite enfance VAE	Code RNCP 38565	Certificateur Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Date d'Enregistrement Enregistré au répertoire national des certifications professionnelles le 22/01/2024		

Objectif principal

Le titulaire du **CAP « Petite enfance »** est un professionnel de l'**accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans**. Ses missions incluent des **soins quotidiens** (préparation de repas, hygiène) et des **activités d'éveil** pour le développement des enfants. Il assure également l'**entretien des locaux** et des équipements.

Condition d'accès

La VAE CAP AEPE est accessible aux personnes justifiant d'une activité en rapport avec le diplôme visé.

Les étapes de la VAE CAP AEPE

01	02	03
Le livret 1 Soumettez votre demande d'inscription avec un CV détaillant vos expériences professionnelles pertinentes.	Le livret 2 Décrivez vos expériences professionnelles et le savoir-faire acquis. Cette étape est cruciale pour démontrer que vos compétences correspondent au référentiel du CAP Petite Enfance.	La soutenance Présentez votre livret 2 devant un jury de professionnels et d'enseignants. Si l'avis est positif, vous obtenez votre diplôme.

Pourquoi se faire accompagner

Les différentes étapes de la VAE doivent **répondre à des attentes spécifiques**. Chaque livret suit une **méthodologie précise** et doit répondre aux **attentes du jury**. Bien qu'il soit possible de réaliser une VAE seul(e), il est fortement recommandé de **se faire accompagner**. L'accompagnement VAE offre l'expertise d'un spécialiste connaissant le référentiel du diplôme et les attentes du jury. Il aide à **rédiger vos livrets** et à vous **entraîner pour la soutenance**, augmentant ainsi vos chances de succès.

Le coût de l'accompagnement VAE

Pour en savoir plus sur le coût de l'accompagnement et les possibilités de financement, merci de nous contacter.

Compétences visées

Prendre en charge l'enfant à domicile Identifier les besoins, assurer les soins d'hygiène, sécurité, et contribuer au développement de l'enfant.	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif Organiser les activités, aménager les espaces de vie, et établir des relations professionnelles.	Maîtriser les techniques de services à l'usager Gérer le poste de travail, entretenir les locaux, et préparer les repas.
--	--	--

Les débouchés

Avec un CAP Petite Enfance, vous pouvez devenir :

- ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- Auxiliaire petite enfance en crèche
- Agent d'animation en centre de vacances
- Assistant(e) maternel(le) à domicile

Ces postes peuvent être exercés en **milieu familial** ou en **structures collectives** telles que les écoles maternelles, crèches, ou centres de loisirs.

Après la VAE CAP AEPE : Emplois et diplômes

Après l'obtention du CAP, vous pouvez prétendre à de **nouveaux diplômes** après avoir acquis une expérience professionnelle suffisante. Les options incluent :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Bac pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Délais d'accès

Le délai entre la demande et le début de l'accompagnement est de 15 jours après validation du financement.

Durée de l'accompagnement

Minimum 24 heures

Taux liés à la VAE

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels A venir	Taux de poursuite d'étude A venir	Taux d'interruption en cours d'accompagnement A venir	Taux d'insertion professionnelle dans le domaine concerné A venir
Taux d'insertion professionnelle hors domaine concerné A venir	Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi A venir	Taux national d'obtention du diplôme VAE A venir	